



Commission des
services financiers
de l'Ontario

Directives pour le personnel de Scotia Capitaux :

Demandez au client de lire les 3 pages de directives, puis de remplir les 5 pages du formulaire proprement dit (CA114B), qui suivent ces pages de directives. N'envoyez que les 5 pages du formulaire CA114B à votre administrateur de RÉR aux fins de traitement.

Instructions pour le Formulaire 5.2

Demande de retrait ou de transfert de jusqu'à 50 % des fonds transférés à un FRV régi par l'annexe 1.1 après le 31 décembre 2010

Renseignements généraux

Cette demande est à utiliser **uniquement si, après le 31 décembre 2010 :**

- vous avez transféré des fonds dans un fonds de revenu viager (FRV) de l'Ontario qui est régi par les exigences stipulées à l'annexe 1.1 du Règlement (FRV régi par l'annexe 1.1); et
- vous souhaitez demander à l'institution financière de retirer ou transférer jusqu'à 50 % des fonds transférés à votre FRV régi par l'annexe 1.1.

Cette demande ne sera pas valide si elle est reçue par l'institution financière qui administre le FRV régi par l'annexe 1.1 plus de 60 jours après le transfert des fonds au FRV régi par l'annexe 1.1.

Sachez que des fonds retirés d'un compte immobilisé de l'Ontario ou transférés d'un tel compte vers un compte débloqué peuvent perdre la protection contre les créanciers prévue par la *Loi sur les régimes de retraite* (LRR) et le Règlement.

Tout retrait ou transfert d'un compte immobilisé de l'Ontario peut avoir des répercussions fiscales. Pour savoir si vous devrez payer des impôts, appeler l'Agence du revenu du Canada au 1 800 959-8281.

Tout retrait ou transfert d'un compte immobilisé de l'Ontario peut également avoir des répercussions sur votre admissibilité à certaines prestations gouvernementales. Pour en savoir davantage à ce sujet, communiquez avec le ministère ou l'organisme public qui fournit ces prestations.

Lorsque vous avez rempli la demande, remettez-la, avec tous les documents demandés, à l'institution financière qui administre votre FRV régi par l'annexe 1.1.

N'envoyez pas votre demande à la Commission des services financiers de l'Ontario.

Remarque : En vertu de la législation sur la protection de la vie privée, votre institution financière a l'obligation de vous informer des fins auxquelles les renseignements personnels sont collectés, utilisés ou divulgués, et d'obtenir de vous tout consentement préalable nécessaire pour cette collecte, utilisation ou divulgation.

Comment remplir la demande

Avant de remplir aucune partie de la demande, veuillez lire toutes les instructions. En remplissant la demande, veuillez dactylographier ou écrire à l'encre. Veuillez garder une copie de la demande remplie et tout autre document exigé pour vos dossiers.

Comment remplir la Partie 1 de la demande

Renseignements sur le titulaire du FRV régi par l'annexe 1.1

1. Fournissez les renseignements suivants à votre sujet :

Veuillez inscrire vos nom et prénom(s), date de naissance, adresse postale (y compris le code postal), numéro de téléphone (y compris l'indicatif régional et, le cas échéant, le poste), numéro de télécopieur (le cas échéant) et adresse courriel (facultative).

2. Fournissez les renseignements suivants sur votre FRV régi par l'annexe 1.1 :

Indiquez le nom et l'adresse de l'institution financière qui administre votre FRV régi par l'annexe 1.1 et le numéro de contrat ou de compte de ce FRV. Cette information figure sur votre contrat de FRV ou sur les relevés reçus de votre institution financière (banque, compagnie d'assurance, etc.). Au besoin, vérifiez auprès de celle-ci.

Comment remplir la Partie 2 de la demande

Retrait ou transfert d'une tranche additionnelle maximale de 50 % des fonds transférés

1. À quelle date les fonds visés par la présente demande ont-ils été transférés à votre FRV régi par l'annexe 1.1?

Fournissez les renseignements demandés. Vérifiez les relevés que vous avez reçus de votre institution financière (banque, compagnie d'assurance, etc.). Au besoin, posez des questions de votre institution financière.

2. Quel est le montant total qui a été transféré à votre FRV régi par l'annexe 1.1 à cette date?

Fournissez les renseignements demandés. Vérifiez votre contrat de FRV régi par l'annexe 1.1 ou les relevés que vous avez reçus de votre institution financière (banque, compagnie d'assurance, etc.). Au besoin, posez des questions de votre institution financière.

3. Quel montant souhaitez-vous retirer ou transférer de votre FRV régi par l'annexe 1.1?

Veillez indiquer la somme que vous souhaitez retirer ou transférer. Cochez la case appropriée et indiquez le montant demandé. Ce montant ne peut pas dépasser 50 % de la somme indiquée à la question 2. Si le montant demandé ici est supérieur à 50 % des fonds que vous avez transférés à votre FRV régi par l'annexe 1.1 à la date indiquée à la question 1, on considérera que vous avez demandé de retirer 50 % du total transféré. Veuillez noter que vous ne pouvez réaliser **qu'un seul retrait ou transfert** en ce qui concerne le montant transféré à votre FRV régi par l'annexe 1.1 à la date indiquée à la question 1.

4. Souhaitez-vous retirer la totalité des fonds indiqués à la question 3, ou transférer tous les fonds indiqués à la question 3 à un REER ou un FERR?

Cochez la case qui convient. Vous devez retirer tous les fonds indiqués à la question 3 **ou** transférer tous les fonds indiqués à la question 3.

5. Si vous désirez transférer la totalité des fonds indiqués à la question 3 à un REER ou un FERR, fournissez les renseignements suivants concernant le REER ou le FERR en question :

Fournissez les renseignements demandés. Cette information figure sur votre contrat de REER ou de FERR ou sur les relevés reçus de l'institution financière (banque, compagnie d'assurance, etc.) qui administre le REER ou le FERR. Au besoin, vérifiez auprès de cette institution. Si les fonds à transférer consistent en des valeurs mobilières identifiables et transférables, communiquez avec votre institution financière relativement à la possibilité de les transférer sous cette forme.

Comment remplir la Partie 3 de la demande

Attestation du titulaire du FRV régi par l'annexe 1.1

Vous **devez** remplir la Partie 3 de la demande en présence d'un témoin. Veuillez suivre les instructions fournies à cet effet à la Partie 3.

L'attestation ne sera **pas** valide aux fins de votre demande si elle est signée plus de 60 jours avant la date à laquelle votre institution financière qui administre votre FRV régi par l'annexe 1.1 reçoit votre demande dûment remplie.

Voici l'exemple d'un cas où vous cocheriez la case qui dit : « **J'ai un conjoint, mais la totalité des fonds détenus dans mon FRV régi par l'annexe 1.1 a initialement été gagnée par mon ancien conjoint dans le cadre de son régime de retraite, et je suis devenu(e) titulaire de ces fonds à la suite de la rupture de mon union avec mon ancien conjoint.** »

Avant de signer l'attestation figurant à la Partie 3 de la demande, vous viviez en union avec un conjoint (devenu un ancien conjoint) et il y a eu rupture de cette union :

- Dans le cadre d'un accord conclu avec votre ancien conjoint après la rupture de votre union, vous avez eu droit à une part des prestations de retraite qui revenaient à votre ancien conjoint du fait de son emploi.
- Votre part des prestations de retraite qui revenaient à votre ancien conjoint du fait de son emploi a été transférée à un FRV régi par l'annexe 1.1 dont vous êtes le titulaire, et aucune partie des fonds détenus dans ce compte ne se rapporte à des prestations de retraite auxquelles vous avez eu droit vous-même du fait de votre propre emploi.
- Vous avez plus tard entamé de nouvelles relations avec votre conjoint actuel et, dans le cours de cette nouvelle union, vous faites maintenant une demande au moyen du formulaire pour retirer de l'argent du FRV régi par l'annexe 1.1.

Dans ce cas, vous n'avez pas besoin d'obtenir le consentement de votre conjoint actuel en ce qui concerne votre demande. Vous

pouvez alors cocher la case de la Partie 3 de la demande qui dit : « J'ai un conjoint, mais la totalité des fonds détenus dans mon **FRV** régi par l'annexe 1.1 a initialement été gagnée par mon ancien conjoint dans le cadre de son régime de retraite, et je suis devenu(e) titulaire de ces fonds à la suite de la rupture de mon union avec mon ancien conjoint. »

Quiconque fabrique ou utilise sciemment un faux document dans l'intention qu'il soit considéré comme un document authentique commet une infraction criminelle aux termes des articles 366 à 368 du *Code criminel* (Canada), passible en cas de condamnation d'une peine d'emprisonnement maximale de 10 ans.

Comment remplir la Partie 4 de la demande Consentement du conjoint du titulaire au retrait ou au transfert

Il faut remplir la Partie 4 **uniquement** si vous atteste dans la Partie 3 avoir un conjoint qui consent au retrait ou au transfert de fonds de votre FRV régi par l'annexe 1.1. Dans ce cas, il faut obtenir le consentement de votre conjoint à votre demande.

Rien n'oblige votre conjoint à donner son consentement à votre demande. Toutefois, s'il consent à votre demande, veuillez lui demander de remplir la Partie 4 de la demande en présence d'un témoin (une personne autre que vous) conformément aux instructions fournies à cet effet à la Partie 4. En tant que titulaire, vous **ne pouvez pas** remplir la Partie 4 de la demande.

Le consentement ne sera **pas** valide aux fins de votre demande si la signature de votre conjoint qui y est apposée remonte à plus de 60 jours de la date à laquelle l'institution financière qui administre le FRV régi par l'annexe 1.1 la reçoit.

Ce qu'il faut faire après avoir rempli toutes les parties exigées de la demande

Après avoir rempli la demande, veuillez la remettre à l'institution financière qui administre votre FRV régi par l'annexe 1.1. Cette institution est tenue de vous remettre un récépissé qui indique la date de réception de votre demande dûment remplie.

Veuillez noter que la Partie 3 (et, s'il y a lieu, la Partie 4) de votre demande ne sera pas valide aux fins de votre demande si elle est signée plus de 60 jours avant la date à laquelle l'institution financière la reçoit.

N'envoyez pas votre demande à la Commission des services financiers de l'Ontario.

Si vous êtes admissible au genre de retrait ou de transfert sur lequel porte votre demande, votre institution financière est tenue de vous verser les fonds ou de les transférer dans les 30 jours de la réception de votre demande dûment remplie.

Veuillez conserver pour vos dossiers ces instructions ainsi qu'un exemplaire de la demande dûment remplie. Vous pouvez également fournir les renseignements suivants au sujet de l'institution financière qui administre votre FRV régi par l'annexe 1.1 :

Nom de l'institution financière	Nom de la personne-ressource	Date de présentation de la demande (année/mois/jour)
Adresse postale Numéro et rue		N° du bureau
Ville	Province	Code postal



Numéro de compte
Nom du titulaire du compte



Commission des
services financiers
de l'Ontario

Formulaire 5.2 - Demande de retrait ou de transfert de jusqu'à 50 % des fonds transférés à un FRV régi par l'annexe 1.1 après le 31 décembre 2010

Approuvée conformément à la *Loi sur les régimes de retraite*
de l'Ontario, L.R.O. 1990, c. P.8 (LRR)

Ce formulaire est à envoyer à l'institution financière qui administre votre compte immobilisé de l'Ontario.

Prenez le temps de lire les instructions pour faire en sorte que la demande soit remplie entièrement et correctement.

N'envoyez **pas** votre demande à la Commission des services financiers de l'Ontario. Après avoir rempli les parties de la demande requises dans les instructions, remettez la demande avec tout autre document exigé à l'institution financière qui administre votre compte immobilisé de l'Ontario.

Cette demande est à utiliser uniquement si, après le 31 décembre 2010 :

- vous avez transféré des fonds dans un fonds de revenu viager (FRV) de l'Ontario qui est régi par les exigences stipulées à l'annexe 1.1 du Règlement (FRV régi par l'annexe 1.1); **et**
- vous souhaitez demander à l'institution financière de retirer ou transférer jusqu'à 50 % des fonds transférés à votre FRV régi par l'annexe 1.1.

Si vous ne savez pas si votre FRV est régi par l'annexe 1.1, posez la question à votre institution financière.

Vous ne pouvez pas utiliser le présent formulaire de demande aux fins suivantes :

- retirer ou transférer des fonds d'un FRV régi par les exigences stipulées à l'annexe 1 du Règlement (FRV régi par l'annexe 1) ou d'un FRRl;
- retirer ou transférer jusqu'à 50 % des fonds transférés après le 31 décembre 2010 d'un FRV régi par l'annexe 1.1 à un autre FRV régi par l'annexe 1.1, à moins que le transfert dans le FRV d'arrivée n'ait été effectué en vertu d'une ordonnance émise en vertu de la *Loi sur le droit de la famille*, d'une sentence arbitrale pour une affaire familiale ou d'un contrat familial correspondant à la définition de la Partie IV de cette loi.

Veuillez lire attentivement les instructions avant de remplir la demande.

Cette demande ne sera pas valide si elle est reçue par l'institution financière qui administre le FRV régi par l'annexe 1.1 plus de 60 jours après le transfert des fonds au FRV régi par l'annexe 1.1.

Sachez que des fonds retirés d'un compte immobilisé de l'Ontario ou transférés d'un tel compte vers un compte débloqué peuvent perdre la protection contre les créanciers prévue par la LRR et le Règlement.

Tout retrait ou transfert d'un compte immobilisé de l'Ontario peut avoir des répercussions fiscales. Pour savoir si vous devrez payer des impôts, appeler l'Agence du revenu du Canada au 1 800 959-7383.

Lorsque vous avez rempli la demande, remettez-la, avec tous les documents demandés, à l'institution financière qui administre votre FRV régi par l'annexe 1.1.

Remarque : En vertu de la législation sur la protection de la vie privée, votre institution financière a l'obligation de vous informer des fins auxquelles les renseignements personnels sont collectés, utilisés ou divulgués, et d'obtenir de vous tout consentement préalable nécessaire pour cette collecte, utilisation ou divulgation.

Ce formulaire est exigé par l'annexe 1.1 du Règlement 909, R.R.O. 1990 (le « Règlement »).

Partie 1

Renseignements sur le titulaire du FRV régi par l'annexe 1.1

1. Fournissez les renseignements suivants à votre sujet :

Nom de famille	Prénom	Deuxième prénom	Date de naissance (année/mois/jour)
Adresse postale	Numéro et rue		N° d'appartement
Ville	Province		Code postal
(indicatif) Numéro de téléphone (poste)	(indicatif) Numéro de télécopieur	Courriel (facultatif)	

2. Fournissez les renseignements suivants sur votre FRV régi par l'annexe 1.1 :

Cette information figure sur le contrat de votre FRV régi par l'annexe 1.1 ou sur les relevés reçus de votre institution financière (banque, compagnie d'assurance, etc.). Vérifiez auprès de celle-ci, au besoin.

Nom et adresse de l'institution financière qui administre votre FRV régi par l'annexe 1.1
Numéro de contrat ou de compte de votre FRV régi par l'annexe 1.1

Partie 2

Retrait ou transfert d'une tranche maximale de 50 % des fonds transférés

1. À quelle date les fonds visés par la présente demande ont-ils été transférés à votre FRV régi par l'annexe 1.1?

(année/mois/jour)

Remarque : Cette demande ne sera pas valide si elle est reçue par l'institution financière qui administre le FRV régi par l'annexe 1.1 plus de 60 jours après le transfert des fonds au FRV régi par l'annexe 1.1.

2. Quel est le montant total qui a été transféré à votre FRV régi par l'annexe 1.1 à cette date?

\$

3. De ces fonds, quel montant souhaitez-vous retirer ou transférer de votre FRV régi par l'annexe 1.1?

Cochez **une seule** case :

50 % de ces fonds.

La somme de _____ \$, qui est inférieure à 50 % de ces fonds.

Inscrivez le montant que vous souhaitez retirer ou transférer. Si le montant demandé ici est supérieur à 50 % des fonds que vous avez transférés à votre FRV régi par l'annexe 1.1 à la date indiquée à la question 1, on considérera que vous avez demandé de retirer 50 % des fonds transférés. Veuillez noter qu'il s'agit d'un retrait ou transfert unique et que, si vous retirez ou transférez moins de 50 % des fonds, vous n'aurez pas d'autre occasion de retirer ou transférer des sommes supplémentaires.

4. Souhaitez-vous retirer la totalité des fonds indiqués à la question 3, ou transférer tous les fonds indiqués à la question 3 à un REER ou un FERR?

Cochez **une seule** case :

- Retirer la totalité des fonds indiqués à la question 3.
- Transférer la totalité des fonds indiqués à la question 3 à un REER ou un FERR.

5. Si vous désirez transférer la totalité des fonds indiqués à la question 3 à un REER ou un FERR, fournissez les renseignements suivants concernant le REER ou le FERR en question :

Cette information figure sur votre contrat de REER ou de FERR ou sur les relevés reçus de l'institution financière (banque, compagnie d'assurance, etc.) qui administre le REER ou le FERR. Au besoin, vérifiez auprès de cette institution.

Nom et adresse de l'institution financière qui administre le REER ou le FERR	
Numéro de contrat ou de compte du REER ou du FERR.	Type de régime : <input type="checkbox"/> REER <input type="checkbox"/> FERR

Remarque : Si les fonds à transférer consistent en des valeurs mobilières identifiables et transférables, communiquez avec votre institution financière pour savoir s'il est possible de les transférer sous cette forme.

Partie 3

Attestation du titulaire du FRV régi par l'annexe 1.1

Veillez lire la définition de « conjoint » au bas de la page ainsi que l'attestation ci-dessous. Cochez ensuite une seule case de l'attestation. Si vous estimez que l'attestation décrit bien votre situation, signez-la et inscrivez la date, **en présence d'un témoin**. Demandez ensuite au témoin d'y apposer sa signature et de fournir les renseignements demandés.

L'attestation ne sera pas valide aux fins de votre demande si elle a été signée plus de 60 jours avant la date à laquelle l'institution financière qui administre votre FRV régi par l'annexe 1.1 reçoit la demande dûment remplie.

Attestation

Je suis titulaire du FRV régi par l'annexe 1.1 indiqué à la Partie 1 du formulaire et je fais par la présente une demande en vue de retirer ou de transférer des fonds à partir de ce FRV, selon les modalités indiquées dans le formulaire. J'atteste que, à la date de la signature de cette attestation :

(Cochez une seule case ci-dessous.)

- Je n'ai pas de conjoint.
- J'ai un conjoint, mais à la date de la signature de cette attestation, je vis séparé(e) de mon conjoint.
- J'ai un conjoint, mais la totalité des fonds détenus dans mon FRV régi par l'annexe 1.1 a initialement été gagnée par mon ancien conjoint dans le cadre de son régime de retraite, et je suis devenu(e) titulaire de ces fonds après la rupture de mon union avec mon ancien conjoint.
- J'ai un conjoint, qui consent au retrait ou au transfert de fonds de mon FRV régi par l'annexe 1.1.
(Si vous cochez cette case, votre conjoint doit remplir la Partie 4 de la présente demande.)

J'atteste également que tous les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts et complets.

Je comprends que l'institution financière qui administre mon FRV régi par l'annexe 1.1 peut refuser ma demande si les renseignements qui y sont fournis ne sont ni exacts ni complets.

Je comprends que quiconque fabrique ou utilise sciemment un faux document pour qu'il soit considéré comme un document authentique commet une infraction criminelle aux termes du *Code criminel* (Canada).

Signature du témoin

Signature du titulaire

Date de la signature
(année/mois/jour)

Renseignements sur le témoin

Nom de famille	Prénom	Deuxième prénom	
Adresse municipale	App./bureau	N° de téléphone ()	
Ville	Province/État	Code postal	Pays

Définition de « conjoint »

Aux fins de la présente demande, vous avez un « conjoint » si vous et une autre personne :

- a) sont mariés ensemble, ou
- b) ne sont pas mariés ensemble et vivent ensemble dans une union conjugale de façon continue depuis au moins trois ans, ou dans une relation d'une certaine permanence si vous et l'autre personne sont les parents naturels ou adoptifs d'un enfant, au sens de la *Loi sur le droit de la famille* de l'Ontario.

Partie 4

Consentement du conjoint du titulaire au retrait ou au transfert

Il faut remplir la Partie 4 **uniquement** si le titulaire du FRV régi par l'annexe 1.1 atteste dans la Partie 3 avoir un conjoint qui consent au retrait ou au transfert de fonds du FRV régi par l'annexe 1.1. Le titulaire de ce FRV ne peut pas remplir cette partie.

Si vous êtes le conjoint du titulaire du FRV régi par l'annexe 1.1 indiqué à la Partie 1 de la présente demande et que l'on vous demande de consentir à cette demande de retrait ou de transfert de fonds du FRV régi par l'annexe 1.1 du titulaire, vous devriez demander à un avocat de vous expliquer vos droits et les incidences juridiques de la signature du consentement ci-dessous. Rien ne vous oblige à signer ce consentement.

Si vous souhaitez consentir au retrait, veuillez lire le consentement ci-dessous. Si vous estimez qu'il décrit bien votre situation, veuillez alors, **en présence d'un témoin (une personne autre que le titulaire du FRV régi par l'annexe 1.1)**, apposer votre signature, inscrire la date et fournir les renseignements demandés dans le coin inférieur droit du consentement, et demander au témoin d'apposer sa signature et de fournir les renseignements demandés dans le coin inférieur gauche du consentement.

Le consentement ne sera pas valide aux fins de la demande du titulaire si la date qui y est indiquée remonte à plus de 60 jours de la date à laquelle l'institution financière qui administre le FRV régi par l'annexe 1.1 le reçoit.

Consentement

Je suis le conjoint du titulaire du FRV régi par l'annexe 1.1 indiqué à la Partie 1 de la présente demande.

Je comprends ce qui suit :

- a) le titulaire présente une demande de retrait ou de transfert de fonds du FRV régi par l'annexe 1.1 et il ne peut pas effectuer ce retrait ou ce transfert sans mon consentement;
- b) je ne suis pas obligé de donner mon consentement;
- c) tant que les fonds sont détenus dans le FRV régi par l'annexe 1.1, je peux avoir droit de toucher une partie de ceux-ci s'il y a la rupture de notre union ou le décès du titulaire;
- d) si des fonds sont retirés ou transférés du FRV régi par l'annexe 1.1, je risque de perdre tout droit de toucher une partie de l'argent retiré ou transféré.

Je consens à la demande de retrait ou de transfert de fonds détenus dans le FRV régi par l'annexe 1.1 présentée par le titulaire.

Je donne mon consentement en signant et en datant le présent consentement en présence d'un témoin.

Signature du témoin

Signature du conjoint du titulaire

Date de la signature
(année/mois/jour)

Renseignements sur le témoin

Nom de famille	Prénom	Deuxième prénom
----------------	--------	-----------------

Adresse municipale	App./bureau	N° de téléphone ()
--------------------	-------------	---------------------------

Ville	Province/État	Code postal	Pays
-------	---------------	-------------	------

Renseignements sur le conjoint du titulaire

Nom de famille	Prénom	Deuxième prénom
----------------	--------	-----------------

Adresse municipale	App./bureau	N° de téléphone ()
--------------------	-------------	---------------------------

Ville	Province/État	Code postal	Pays
-------	---------------	-------------	------